

Guy Burgel, « Crises urbaines et altermétropolisations ». *Bulletin de l'Association française de géographes*, 101-1, 2024, pp. 101-113.

Cet article revient, en les actualisant et en les précisant, sur un certain nombre de réflexions chères à l'auteur, qu'il n'a cessé de développer au cours de ces dernières décennies tant lors des séances du séminaire « Analyse et politique de la ville (APV) », qu'il a organisé et dirigé depuis , qu'à travers la publication d'un ensemble d'ouvrages : *La Ville aujourd'hui* (1993), *Paris, avenir de la France* (1999), *La Revanche des villes* (2006), *Paris meurt-il ?* (2008), *Pour la ville* (2012), *Questions urbaines* (2017), *Sauver la planète ville* (2022), sans oublier, par ailleurs, de très nombreux articles publiés dans des journaux, des revues scientifiques, des ouvrages collectifs, des actes de colloques.

Bien que ramassé, le présent texte, offre une bonne synthèse, claire et accessible, de la pensée urbaine de G. Burgel sur bien des points. Sans hésitation, sa lecture est à conseiller à tous ceux qui voudraient prendre connaissance de ses positions sans avoir pour autant le temps de lire ses livres ou de se plonger longuement dans les numéros de *Villes en Parallèle*, revue qu'il dirige depuis 1978.

Notre propre lecture a conduit à adresser à G. Burgel un ensemble de remarques et de questions auxquelles il a eu l'amabilité de répondre. Rejoignant peut-être des réactions communes d'autres lecteurs, sous forme de questions-réponses, c'est cet échange que nous restituons ici.

Gilles Montigny

(membre associé du laboratoire Géographie-cités , groupe EHGO, Epistémologie et histoire de la géographie)

G. M. : Dans cet article, Pierre George est qualifié de « véritable inventeur de la spécialité [géographie urbaine] » (§ 2). Malgré la précaution prise par l'emploi de l'adjectif « véritable », n'est-ce pas minimiser l'apport d'auteurs tels que Paul Meuriot, Jean Brunhes, Raoul Blanchard, Albert Demangeon, Georges Chabot, pour ne citer qu'eux ? En effet, ceux-ci ont apporté des contributions que l'on peut considérer comme fondatrices à la géographie urbaine. Cette affirmation ne se justifierait-elle pas par le fait qu'ils ne furent pas cités lors du colloque de juin 1978, à la différence de George et de Jean Gottmann ?

Guy Burgel : Chronologiquement, vous avez raison; mais malgré l'estime que j'ai pour l'œuvre de Raoul Blanchard, que j'ai connu lors d'une rencontre mémorable que Marcel Roncayolo avait organisée à l'ENS, quand j'y étais élève, avec Max Sorre, et les prémices du petit livre de Georges Chabot (*Les villes, aperçu de géographie humaine*, 1948), le livre de Pierre George (*La ville. Le fait urbain à travers le monde*, 1952), me paraît de portée plus universelle. Je viens d'ailleurs de retrouver sur *Persée* un CR de Jean Despois (*Annales ESC*, 1953, 8-1), qui regroupe ces trois auteurs, et soutient, semble-t-il, le même avis que moi !
J'ajoute que P. George et Jean Gottmann étaient physiquement présents au colloque de l'AGF de 1978.

G. M. : S'agissant des « crises précédentes qui avaient ébranlé le monde » (§ 4), se centrer sur le début du XXI^e siècle est dans l'esprit de la démonstration tentée ici, mais ne serait-il pas envisageable de remonter à d'autres événements majeurs qui se sont produits au cours des décennies précédentes ? On peut penser à la publication du rapport du Club de Rome (ou rapport du MIT) de 1972, aux chocs pétroliers de 1973 et 1979, à la crise de l'endettement des pays du TiersMonde à partir de 1982, ou encore à la crise asiatique de 1997.

G. B. : Il me semble que dans l'opinion publique générale, la prise de conscience des crises a été beaucoup plus tardive que leur apparition réelle.

G. M. : Il est question de « *l'accumulation des réussites urbaines* » au cours des Trente Glorieuses (§ 7). Pourquoi ne pas évoquer aussi le lancement et le début de la construction des villes nouvelles, du moins pour celles qui ont « réussi », de même la construction des grands ensembles, au moins pour leur réalisation rapide et durant leur occupation initiale ?

G. B. : D'accord pour les villes nouvelles parisiennes, dont je me plais toujours, par ailleurs, à souligner la réussite dans la fixation du desserrement de la capitale, moins en raison des prévisions démographiques que de l'heureuse localisation proche de Paris, soutenue par Paul Delouvrier.

G. M. : Dans la suite de cette rétrospective, le paragraphe 8 évoque un « *tournant du millénaire* [qui] *marqua un arrêt dans cette euphorie urbaine* ». Dans les faits, ce tournant n'a-t-il pas été plus précoce que cela ? La critique des grands ensembles prend corps dès les années 1970, avec, en réponse, les premières mesures de ce que l'on appellera plus tard la « politique de la ville ». Cette remarque vaut aussi à l'égard des émeutes urbaines en France, également évoquées dans ce passage ; en effet, les premières d'entre elles remontent au tournant des années 1980, à Vaulx-en-Velin (septembre 1979), aux Minguettes à Vénissieux, à Villeurbanne (septembre 1981).

G. B. : Là encore (cf. §4), les crises de la ville (« quartiers » de grands ensembles, ou centres-villes en déshérence) et les premières politiques de lutte ont commencé en effet bien avant leur prise de conscience massive (création de l'ANRU en 2003-2004, ou émeutes généralisées de 2005).

G. M. : Le début du § 9 annonce l'examen de deux représentations relatives aux changements urbains, la première se rapportant à la périurbanisation, la seconde à l'exode urbain. Dans la mesure où ces deux thèmes sont étroitement liés d'une part, où la suite du paragraphe aborde d'autres sujets comme la dimension politique du fait urbain puis « *la nature des crises dans la ville* » d'autre part, on peut se demander où se situe la délimitation entre les deux représentations annoncées.

G. B. : Il y a simplement surreprésentation dans les imaginaires de deux processus indépendants et successifs : la périurbanisation généralisée par desserrement des populations urbaines, l'exode urbain, beaucoup plus récent, notamment à partir du Covid, pour caractériser des citadins, notamment des grandes villes, qui les fuiraient pour s'installer à la campagne.

G. M. : Les chiffres indiqués pour ce qui est des « *Parisiens qui déménagent de l'aire urbaine de Paris* » (§ 11) semblent incomplets. En effet, si on additionne les chiffres cités, on arrive à un total de 86 (sur 100 personnes concernées). Qu'en est-il des 14 restantes ?

G. B. : Les statistiques doivent se lire ainsi : sur 100 habitants qui déménagent de l'aire urbaine de Paris, 70 se réinstallent dans l'aire urbaine, 9 dans de grandes villes, 7 dans des villes moyennes, 7 dans des petites villes, et 7 dans l'espace rural (total 100% !).

G. M. : S'agissant des « *cités de taille limitée qui chercheraient à jouer dans la cour des grands* »

(§ 12), ne peut-on pas compléter la liste suggérée par Claude Lacour ? Parmi les manifestations (annuelles) connaissant également un retentissement national, on peut par exemple penser aux *Rendez-vous de l'Histoire* à Blois ; cela présenterait d'ailleurs l'avantage d'établir un équilibre en termes de disciplines avec le *Festival de Géographie* de Saint-Dié. Au-delà de ces événements isolés et temporaires, n'y a-t-il pas des villes moyennes qui parviennent réellement à « jouer dans la cour des grands », ce au sens plein du terme et de manière durable ? On peut penser au sport et à la présence de certaines d'entre elles au plus haut niveau national : Auxerre, Guingamp ou Lens en football ; Bayonne, Castres, La Rochelle ou Pau en rugby, Cholet, Orthez ou Roanne en basket, etc. Pour en revenir à l'exemple blésois, sûrement représentatif de ce qui se passe dans d'autres villes, il faut signaler l'effort des élus locaux pour tenter de rendre plus pérenne le rayonnement dû à ces événements ponctuels. À Blois, la municipalité dirigée par Jack Lang (1989-2001) a ouvert la Maison de la Magie ; les municipalités suivantes ont créé la Fondation du Doute, installé en centre-ville le Musée de la Résistance, etc., pour faire en sorte que la seule visite du Château royal ne soit pas l'unique centre d'intérêt des touristes.

G. B. : Dont acte pour Blois, exemple très intéressant !

G. M. : Sur la question de la définition des territoires politiques (§ 24), la dénomination « territoires institutionnels de projet », concept qui a souvent été débattu dans les séances du séminaire « Analyse et politique de la ville » et analysé dans vos livres, n'apparaît plus ici, alors que la référence au fait métropolitain semble avoir pris une plus grande importance. Pourtant, sur le fond, il ne semble pas qu'il soit totalement abandonné. Est-ce bien le cas ?

G. B. : Je n'ai pas abandonné le concept de « territoire institutionnel de projet ». C'est un retournement des logiques de l'aménagement : un territoire spécifique entraîne un projet et doit avoir une institution propre pour le gérer, plutôt que l'obligation d'avoir un projet pour chaque territoire institutionnel. Le concept coexiste dans mon esprit avec le processus de métropolisation et avec la proposition de réforme territoriale.

G. M. : En relation avec la remarque précédente, s'appuyer prioritairement sur des aires métropolitaines, comme suggéré (cf. le « modèle lyonnais », § 25), ne risque-t-il pas de conduire à une accentuation du clivage entre une France urbaine dynamique et celle que d'aucuns qualifient de « France périphérique », sauf si on admettait que ces aires métropolitaines aient vocation à recouvrir *in fine* la totalité du territoire national ?

G. B. : Je crois au contraire que c'est traiter le territoire national comme un tout homogène qui défavorise les espaces non métropolisés (ville petites et moyennes, ruralité).

G. M. : Vers la fin du § 25, il faut vraisemblablement lire : «... une déclinaison territoriale différente : arrondissements urbains (Paris, Lyon, Marseille) et communes pour les métropoles, intercommunalités pour la France restée départementalisée. »

G. B. : D'accord pour la virgule !